

 <p>COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT</p>	<p style="text-align: right;"><b>DE 2024-076</b></p> <p style="text-align: center;"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</b></p> <p style="text-align: center;"><b>SÉANCE du 09 décembre 2024</b></p>
---	--

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf décembre à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 02 décembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Odile MOUGEOT, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Olivia HILAIRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Norbert GUILLARME

Absents excusés : Jean-Claude VASSOUT, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Jean-Noël JAUBERT

Absente : Brigitte MONTET

Pouvoirs de : Bernard BOUDOIRE à Danielle MARROU, Syndie FABRE à Marylise GEORGEN, Jean-Noël JAUBERT à Patrick SINTES

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

## 8.9 – Visite de l'Assemblée Nationale par les enfants scolarisés en classe de 3ème

### Monsieur le Maire expose :

Le programme de scolarité des élèves de 3<sup>ème</sup> comprend les institutions de la Vème république. Afin de donner plus de maîtrise à ces connaissances, la collectivité pourrait proposer à l'ensemble des élèves de ce niveau scolaire une visite du Palais Bourbon, siège de l'Assemblée Nationale à Paris.

Ces élèves pourraient être encadrés par des élus municipaux et des employés communaux.

Le déplacement se ferait sur une journée en TGV et les déplacements sur place se feront en métro et en bateau bus.

La députée de la 2<sup>ème</sup> circonscription de Vaucluse, Bénédicte AUZANOT, propose de nous accueillir le mercredi 30 avril 2025.

Outre la visite de l'Assemblée Nationale, haut lieu de la démocratie où sont votées les lois après débats, les élèves auraient l'opportunité de visiter d'autres monuments historiques de notre capitale.

La commune participerait financièrement à cette opération pédagogique des élèves de 3<sup>ème</sup>.

### Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité (22 présents + 3 pouvoirs),

**Décide** de se prononcer favorablement sur la visite de l'Assemblée Nationale pour les élèves de 3<sup>ème</sup> de la commune de Robion.

**Dit** que cette dépense sera imputée au chapitre 011 charges à caractères générales article 6245.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20241210-DE\_2024\_076-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Pour extrait certifié conforme  
ROBION, le 10 décembre 2024,  
Le Maire,  
Patrick SINTES

La secrétaire de séance  
Monique JOANNY